L' Humanité

EXCLUSIF

janvier 85

une femme turque emprisonnée témoigne

TÜSTAV ARŞİVİ TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI

La dictature turque n'épargne pas les femmes. En quatre ans, des milliers d'entre elles sont jetées aux fonds de prisons, insalubres où elles sont soumises à la loi implacable des tortionnaires.

Pour la première fois une de ces femmes de Turquie a accepté de parler, de nous raconter cette tranche de vie où elle a touché le fond de l'abîme.

Petite, menue, Sükran Gemrik ne fait pas ses vingt-huit ans. Elle ressemble à ses élèves du lycée de Çamsun, sur la mer Noire, où elle enseignait la biologie avant... avant le putsch des militaires, avant qu'elles ne soit arrêtée en janvier 1982 et qu'elle ne plonge dans la nuit...

Lutte contre la vie chère, le chômage, la pénurie d'eau, soutien aux familles frappées par les assassinats perpétrés par les extrémistes, sont quelques-unes des initiatives menées par Sukran et ses amies dans un climat de terreur croissant : *« Nous nous attendions à un coup d'Etat. Déjà des poursuites étaient engagées contre nous, déjà nous étions soumises à des mesures d'intimidation auxquelles participaient directement le maire de la ville, un certain M. Vehbigul. Celui-ci a été accusé après le putsch d'avoir collaboré avec les fascistes, mais il n'en fut pas moins, aux élections de 1983, candidat du très officiel « Parti de la mère patrie » dirigée par le premier ministre, Turgut Ozal en personne. »*

L'arrivée au pouvoir des militaires s'accompagne de grandes vagues d'arrestations parmi les militantes de l'Association des femmes qui poursuit coûte que coûte le combat. Sükran *« tient »* jusqu'en janvier 1982. A cette date, elle est contrainte de quitter Çasun. Le 28, elle est arrêtée à Bursa en compagnie de son mari. Là commence l'enfer. Cinquante-six jours de garde à vue au commissariat de Bursa resteront à jamais gravé dans sa mémoire et sur son corps. Yeux bandés, Sükran et son mari sont tour à tour torturés l'un devant l'autre, pour casser leur résistance. *« Pendant quatre jours et quatre nuits, ils n'ont pas cessé un seul instant. Ils ont tout fait. Tout ce que vous pouvez imaginer... »* dit simplement Sükran, qui en ce jour de janvier 1985 à Paris, aux côtés de Naïm son époux, ne frissonne pas seulement de froid.

« J'ai honte d'être femme, j'ai regretté d'être femme, je ne peux t'en dire plus. Oui il y a eu l'électricité, les brûlures sur les doigts et le corps, les gifles, les coups de matraque, l'acharnement sur les seins et les parties sensibles. Et puis les cris des autres suppliciés, la présence de Naïm torturé, sa voix seulement que je reconnaissais. Je ne pouvais le voir et j'imaginais son état, sa douleur. »

« Nous étions au secret, sans contact avec l'extérieur, ni avec nos parents ni avec des avocats. Je n'étais autorisée à aller aux toilettes qu'une fois toutes les vingt-quatre heures. On me servait à manger des choses infâmes. Et toujours, les insultes, et toujours les coups. Je savais ce que je faisais quand j'ai rejoint l'organisation des femmes, mais quand j'avais quelques instants de répit je me posais la question : et si c'était à refaire ? et je me répondais : « Je ne suis pas coupable, je n'ai rien à regretter. Mais dans ce centre d'interrogatoire de Bursa, j'ai appelé la mort de toutes mes forces. »

Un matin, cinquante-six jours après leur arrestation, Sükran et Naïm sont transférés à Çamsun via Ankara où la jeune femme passe la nuit au *« laboratoire de recherche expérimentale »*, enfermée avec de jeunes militantes de diverses organisations.

A Çamsun, Sükran se retrouve avec « les droits communs ». Ce qui signifie aussi subir la même discipline pénitentiaire, les sévices en plus, particulièrement réservés aux « politiques ». Elle assiste à des accouchements de jeunes détenues dans des conditions épouvantables d'hygiène, sans eau chaude, sans nourriture pour l'enfant. En sept mois et demi, deux nourrissons meurent.

Puis c'est un nouveau transfert à la prison de Amasya. Là, Sükran rejoint quinze militantes âgées de dix-huit à vingt-cinq ans. Toutes ont été torturées. Toutes sans exception.

Le 7 septembre 1982, elle comparaît avec deux autres membres de l'organisation des femmes progressistes devant un tribunal de l'état de siège. Au total vingt-deux personnes sont impliquées dans ce procès et accusées d'être membres du Parti communiste de Turquie. Sükran est libérée au cours du procès et assignée à résidence. Le 18 juillet, elle est condamnée à six ans et huit mois de prison et a deux ans de résidence surveillée. Dès lors, elle vit clandestinement en Turquie, qu'elle quitte en décembre 1984. ●

Dominique BARI



TURQUIE Regardez ces jeunes femmes. vingt ans. Les voici devant leur pas émus. Deux d'entre elles ont été condamné Une autre à vingt ans d'emprisonnement. Qu'es verdict ? La volonté de ces filles à ne pas plier de fer, Nazh, Ayse, Umit et Askin, nous disons aujo Pour les autres, les milliers d'autres emprisonnés le régime et la misère, affirmons, nous disons : n

Mercredi, pour exprimer le soutien des démo femmes ont monté la garde à proximité de l'amb lancé un appel pour que soit enfin connu le sort s de Turquie et à tout le peuple turc. Amicale Fra 75019 Paris.

Lettre de Pékin

Et la sieste...!

C'EST une sorte de *« petite révolution »* qui attendait, au retour des fêtes du nouvel an, les millions d'ouvriers et d'employés chinois. Le Conseil d'Etat, autrement dit le gouvernement chinois, a en effet décidé, dans un souci d'efficacité, de limiter à une heure la pause du déjeuner, rendant ainsi impossible la sacro-sainte sieste de midi. Inv

TÜSTAV ARŞİVİ TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI